

devenir immense—car les hommes de profession exercent sur notre société une action presque irrésistible : dans le bien comme dans le mal, ils ont toujours un grand nombre d'imitateurs. Heureux donc la paroisse ou le village qui comptera autant d'hommes moraux et religieux que d'avocats, de médecins et de notaires ! Ce bonheur votre Université le produira, j'en suis convaincu, si vous voulez bien ne pas vous effrayer des clameurs que pourrait exciter la réalisation de mon idée, mais la mettre franchement en pratique.

#### DERNIER DISCOURS DU PRÉSIDENT.

Messieurs,

Après tout ce que je viens d'entendre, je ne saurais hésiter un instant sur le parti que j'ai à prendre. Quelques préjugés peut-être auraient fait voir des obstacles qui paraissent insurmontables ; ils ont tant d'empire sur les hommes, les plus habiles y sacrifient de bonne foi. Mais maintenant la question est mise dans tout son jour, les difficultés sont applanies et je suis intimement convaincu qu'en réalisant mon projet, je travaille au bonheur de mes concitoyens ; et puisque leur intérêt le demande, une université s'élèvera dans la ville de Québec. Je ramasserai tout ce qui me reste d'énergie pour mettre en pratique les bons conseils que vous avez bien voulu me donner. Cependant, malgré la force que me donne votre approbation, je dois encore, sur certains points, confesser mon impuissance : car il faut quelquefois pour réaliser un dessein toute la sagesse de ceux qui l'ont formé, et vous le savez, il est un âge où l'homme n'a de vertu que pour recueillir les fruits d'une saison déjà éclose.

Permettez-moi donc, en vous exprimant toute la reconnaissance que vous devez attendre de ma part, de vous inviter à vous réunir de nouveau pour discuter avec moi les clauses de la charte qu'il faudra obtenir, et les règlements fondamentaux de l'établissement projeté.

Je craindrais, MM., de fatiguer votre zèle, si je ne connaissais combien vous désirez avec ardeur le succès de mon entreprise ; et le meilleur moyen de l'assurer, c'est d'en faire votre œuvre comme la mienne. Le public ne saurait voir d'un mauvais œil un établissement que vous aurez favorisé. Et si malgré tout, les préjugés ou les mauvaises passions soulèvent des orages, je travaillerai avec calme et persévérance, convaincu que s'il en est qui s'y opposent, il y en aura bien plus encore qui en ressentiront les heureux effets ; et ce sera une bien douce consolation pour moi, de pouvoir dire avant de fermer les yeux à la lumière :

Mes arrière-neveux me verront cet ouvrage.

#### MGR. DE ST. HYACINTHE.

Les restes mortels de Mgr. Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, ont été déposés dans sa cathédrale, mercredi dernier, 9 mai. Le concours des membres du clergé et des fidèles, accourus pour rendre leurs derniers devoirs au regretté Prélat, était immense.

Mgr. Prince était né à St. Grégoire, le 13 février 1804. Ses études au collège de Nicolet furent brillantes. Cet établissement et celui de St. Hyacinthe furent heureux de lui confier tour à tour une chaire de professeur. Il fut successivement directeur du grand Séminaire, à Montréal, et directeur du collège de St. Hyacinthe.

Nommé coadjuteur de Montréal en 1844, il fut transféré en 1852 à l'évêché dont il occupa le siège jusqu'à sa mort, avec tant de bonheur et de gloire pour l'Eglise.

Décédé, à St Elzéar, Révd. M. Elzéar Soulard, le 10 de ce mois, à l'âge de 26 ans. M. Soulard comptait à peine un an de prêtrise. Il appartenait à la société d'une messe et à la caisse ecclésiastique de St. Michel.

#### REVUE PARLEMENTAIRE.

Nous laissons à notre correspondant parlementaire toute la responsabilité de ses allures. L'Abeille l'a déjà déclaré : elle n'aime point à voler dans les régions brûlantes de la politique ; elle se contente de recueillir les faits sans les juger. Notre correspondant nous a paru imiter un peu trop la marche des grands journaux.

Les fameuses résolutions de M. Brown, dont tout le monde prévoyait le résultat, ont été produites devant la chambre, et discutées avec une ardeur passionnée. Déjà leur sort est prononcé : le chef de l'opposition qui avait chargé ses épaules et ses amis d'un si pesant fardeau, a subi la plus éclatante défaite. Il ne lui reste plus qu'à recueillir les débris de la discussion pour les faire servir à l'agitation du peuple du Haut-Canada. C'est le 30 avril que M. Brown commença à discuter ses résolutions constitutionnelles annoncées dès le premier jour de la session. Sa position était critique : il fallait faire face aux ministres, accuser le gouvernement et ménager d'anciens amis prêts à enregistrer ses aveux. Cependant le chef de l'opposition, toujours laborieux, et doué d'une volonté énergique, ne pouvait reculer. Il s'élança donc sur le terrain de la discussion, et son discours qui commença à 8 h. ne finit qu'à minuit et trois quarts. Quoique ses projets d'innovations aient été repoussés, cependant ils ont servi grandement la cause de la vérité : car les discours qui ont été prononcés, ont dévoilé des tendances jusque là cachées dans les plis du drapeau de parti.

L'orateur déclara que l'Union des deux provinces avait été une source féconde de malheurs, et que ces maux avaient été prévus en Angleterre par des hommes d'état ; que le H.-C. n'avait pas pour le représenter dans le parlement le nombre des membres auquel il avait droit, que le tarif actuel avait été imposé injustement à la province supérieure par les Bas-Canadiens. Il récapitula tous les prétendus griefs du H.-C. et termina sa lon-

gue philippique par nous annoncer une révolution prochaine, si des changements constitutionnels ne remédiaient pas au plus tôt aux maux de ses concitoyens.

Le discours de M. Benjamin a été très-violent ; le déchaînement des passions orangistes s'est manifesté dans ses paroles. Il semble que certains de ces zéloteurs de la Sœur-Province, ont pris à tâche d'imprimer la flétrissure aux noms de notre histoire les plus vénérés et les plus aimés.

Les paroles de M. J. S. Macdonald ont fait un heureux contraste avec celles de M. Benjamin. Tout le monde s'est montré satisfait de sa répudiation franche et hardie des tendances extrêmes de ses voisins. Il montra à ses amis de l'opposition que le Bas-Canada marche rapidement dans la voie du progrès matériel, intellectuel et moral, et défia M. Brown, qui crie tant contre la majorité de la province inférieure, de prouver que la dette publique a été augmentée par cette majorité contre le gré de la majorité du Bas-Canada. Son discours a fait une forte impression sur la Chambre, et aura du retentissement dans le pays.

M. McGee, comme ceux qui l'ont précédé, a fait preuve de talents et d'éloquence. Il n'a pas craint d'énoncer, comme M. Macdonald, ses vues personnelles et son opposition aux projets de fédéralisme. M. Dorion a donné son appui le plus cordial à M. Brown et s'est prononcé en faveur de ses résolutions. Enfin cette mesure si diversement commentée par les journaux des deux provinces, et qui menaçait de prolonger la session, a subi l'épreuve de la votation, mardi le 8 Mai. La première résolution affirmant la nécessité d'un changement constitutionnel a été rejetée par une majorité de 39 voix. Le vote sur la dernière résolution, la plus importante, fut ainsi réparti : pour 32, contre 74.

La chambre ne se serait pas crue justifiable, si elle ne s'était occupée exclusivement des résolutions du représentant de Toronto. Aussi a-t-elle procédé aux affaires. Un grand nombre de bills ont subi l'épreuve d'un comité général, entre autres le bill des pilotes. Les marchands qui ont fait au projet, dès le principe, une opposition furieuse, ont réussi à se faire entendre par la voix d'un procureur, devant le comité. Mais cela n'a pas empêché les 18 membres du comité de voter le bill à l'unanimité.

Le conseil législatif a rejeté le bill qui enlevait les octrois de terres précédemment accordés à la compagnie du chemin du Nord pour les donner à celle du chemin de fer central. La mesure du Procureur Général Est relative à l'administration de la justice dans le B. Canada a subi sa troisième épreuve et a été passée. C'est une des principales mesures adoptées jusqu'à présent dans cette session.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

#### AGENTS.

A Sainte-Thérèse . . . . . M. A. Thérien.  
A l'Assomption . . . . . M. H. C. W. Laurier.

A. LEPAGE, Gérant.